



Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Rennes, le 16 mai 2021

Objet : Position commune en faveur de l'inscription des ports de Brest et Roscoff au réseau central du RTE-T et de l'extension du corridor atlantique du MIE

Réf. : Courrier du Premier Ministre en date du 04/04/2019 en réponse à notre courrier du 07/03/2019

Monsieur le Premier Ministre,

L'accessibilité du grand Ouest, sa connexion aux réseaux nationaux et européens ainsi que le renforcement de ses portes d'entrée maritimes sur l'Atlantique sont des enjeux majeurs partagés par l'ensemble de nos territoires.

Si nous nous réjouissons que la révision du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe ait permis l'intégration du tracé Tours - Saint-Nazaire/Nantes au corridor Atlantique en 2019, nous appelons de nos vœux une vision d'aménagement du territoire allant jusqu'à la pointe bretonne à travers une évolution du Réseau Transeuropéen de Transports (RTE-T).

Par son courrier en date du 4 avril 2019, le Premier Ministre nous signalait sur ce volet avoir *"obtenu que la révision du RTE-T soit avancée de 2 ans (en 2021 au lieu de 2023) afin de pouvoir apporter une réponse à (notre) souhait"*.

C'est pourquoi, alors que la révision du RTE-T est désormais en voie de finalisation, nous réitérons notre demande d'inscription des ports de Brest et Roscoff au réseau central, ainsi que le raccordement au corridor Atlantique, via la mise aux normes européennes de la ligne ferroviaire Brest-Rennes (déploiement de l'ERTMS), exigence technique et investissement par ailleurs identifiés dans le cadre du grand projet Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays de Loire (LNOBPL).

Cette demande répond également à la nécessité d'accélérer, dans le contexte de relance, la transition de notre économie vers un modèle de transports bas carbone, en articulation avec les grands projets stratégiques, ferroviaires et maritimes, déjà portés par l'État dans nos régions.

En nous appuyant sur les engagements pris par l'État, dans le cadre du Pacte d'accessibilité et de mobilité pour la Bretagne signé en 2019 entre la Région Bretagne et l'État, ainsi que dans le Contrat d'Avenir signé avec la Région Pays de la Loire, nous souhaiterions que la France puisse porter devant les autorités européennes l'inscription des ports de Brest-Roscoff et des nœuds ferroviaires de Rennes, Nantes et Angers dans le réseau central du RTE-T, comme détaillé dans la carte en annexe.

Confiants dans l'écoute qui sera apportée à notre demande, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, notre plus haute considération.

Nathalie APPÉRE



Présidente du Pôle
métropolitain Loire-
Bretagne

Présidente de Rennes
Métropole

Christophe BÉCHU



Président d'Angers
Loire Métropole

François CUILLANDRE



Président de Brest
Métropole

Johanna ROLLAND



Présidente de Nantes
Métropole

Copies : Mme la Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire
M. le Président du Conseil Régional de Bretagne

Annexe - Proposition cartographiée en faveur de l'inscription des ports bretons au réseau central du Rte-t et de l'extension du corridor atlantique du MIE

